

VACANCE DE LA TOUSSAINT

Semaine du 23 au 27 octobre

Lundi 23 octobre

3-5 ans: Matin: Le meilleure pâtissier
Après-midi: Parcours de motricité

6-8 ans: Matin: Blind test/ Jeux musicaux
Après-midi: Tournoie de Ping-Pong

+8 ans: Matin: Basket
Après-midi: Escape game

Mardi 24 octobre

3-5 ans: Matin: Champignon d'automne
Après-midi: Baby Basket

6-8 ans: Matin: Figurine d'automne
Après-midi: Néolaser

+8 ans: Matin: Handball
Après-midi: Le meilleure pâtissier

Mercredi 25 octobre

3-5 ans: Matin: Crée ton doudou
Après-midi: Théâtre de Marionnette

6-8 ans: Matin: Le meilleure pâtissier
Après-midi: Tournoie de Ping-Pong

+8 ans: Matin: Foot
Après-midi: Karting

Jeudi 26 octobre

3-5 ans: Matin: Atelier scientifique
Après-midi: Fort Boyard

6-8 ans: Matin: La peinture pendule
Après-midi: Ford Boyard

+8 ans: Matin: Ping-Pong
Après-midi: Fort Boyard

Vendredi 27 octobre

Pour tous: Matin: Jeux de société
Après-midi: Création de t'as décoration d'halloween

Semaine du 30 octobre au 3 novembre

Lundi 30 octobre

3-5 ans: Matin: Halloween Ball
Après-midi: Chasse aux monstres

6-8 ans: Matin: Citrouille en mosaïque
Après-midi: Tournoie de Ping-Pong

+8 ans: Matin: Créa citrouille
Après-midi: Le meilleure pâtissier

Mardi 31 octobre

Journée déguisée

Au programme: Maquillage, Art d'halloween et film au centre

3-5 ans: Hôtel transilvanie
+ de 6 ans: L'étrange noel de Mr Jack

Veillée: Récolte de bonbon dans le village

Mercredi 1er novembre

Férialé

Jeudi 2 novembre

3-5 ans: Matin: Les trésors d'automne
Après-midi: Chasse aux trésors

6-8 ans: Matin: Les trésors d'automne
Après-midi: Chasse aux trésors

+8 ans: Matin: Poterie
Après-midi: Chasse aux trésors

Vendredi 3 novembre

Sortie à la ferme de Bouxwiller

Au programme: Nourrissage des animaux de la fermes

(Vaches, chèvres, moutons, ânes, chevaux, poney, cochons).

Traite des chèvres ou des vaches puis création d'un fromage.

Les dates limites d'inscription sont fixées au **mercredi 18 octobre midi !**

Après cette date, toute annulation sans certificat médical fera l'objet d'une facturation.

Inscription :

Nous vous rappelons que seuls les enfants inscrits seront acceptés au centre ; aucune inscription ne pourra se faire sans fiche datée et signée par le responsable légal et sans autorisation de la directrice ou de la coordinatrice.

Merci de remplir, dater et signer 1 formulaire par enfant. Toute fiche incomplète sera automatiquement retournée.

Les inscriptions sont prises dans la limite des places disponibles et par ordre d'arrivée, nous avons un quotas d'enfants à respecter selon le nombre d'animateurs !

Horaires d'ouverture de l'ALSH :

Le SEJ ouvre ses portes de **8h00 à 18h00** (sauf mention contraire) et accueille tous les enfants quelle que soit l'activité qu'ils ont choisie. Par exemple, un jeune ayant choisi une activité sportive à 9h00 peut être accueilli dès 8h00.

Les activités en elles-mêmes ne démarrant pour tous qu'à partir de 9h00 et se terminant à 17h00, la période comprise en 8h00 et 9h00 et celle comprise entre 17h00 et 18h00 sont considérées comme de l'accueil et donc facturées en sus et en fonction de l'heure d'arrivée et de départ de l'enfant (par tranche d'une demi-heure), sauf si des horaires différents sont inscrits sur le programme en fonction des sorties.

Vous retrouverez sur le site de la mairie la grille de tarifs extrascolaires.

Informations pratiques :

Pour toutes les journées complètes, il faut prévoir un équipement adapté, un pique-nique et suffisamment d'eau. Nous vous rappelons que le goûter (uniquement l'après-midi) est à votre charge.

Il est préférable que les enfants adoptent une tenue pratique, confortable et qui « ne risque rien » (salissures, taches de peinture, ...), n'apportent pas d'objets personnels (jouets, bijoux...) au centre de loisirs, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.

Pour la sortie vélo, le matériel doit être en parfait état de fonctionnement et le casque et le gilet fluo sont obligatoires.

ATTENTION : tout retard pour venir récupérer l'enfant après l'heure de fin d'activité extrascolaire sera facturé.

Rappel du règlement :

En cas de retards répétés pour récupérer l'enfant, de manquement à la règle de respect mutuel ou de non-observation du règlement du SEJ, une exclusion temporaire de l'enfant pourra être prononcée, après avertissement et courrier aux responsables légaux de l'enfant.

Il est strictement interdit de fumer (ou vapoter) pendant les activités du SEJ et à proximité des enfants ou de l'équipe d'animation. Nous nous réservons le droit d'exclure toute personne qui ne respecterait pas cette règle.

SI VOUS ENVOYEZ VOTRE INSCRIPTION PAR E-MAIL ET QUE VOUS N'AVEZ PAS DE CONFIRMATION, C'EST QUE VOTRE ENFANT N'EST PAS INSCRIT OU L'E-MAIL N'A PAS ABOUTI !! RELANCEZ-NOUS ! SINON VOTRE ENFANT NE SERA PAS ACCUEILLI !!

sej@cravanche.fr